



L'AMAP poissons Hippodrome a démarré en 2011 avec les pêcheurs de l'île d'Yeu.

Sur le même principe que les autres amaps, elle permet de bénéficier d'un circuit court pour obtenir du poisson frais et de qualité et apporter un soutien aux pêcheurs de l'île d'Yeu.

Les amaps poissons ont connu un développement important. En 2020 ce sont **25 lieux de distribution en Loire Atlantique, en Maine et Loire et en Vendée pour plus de 2000 familles concernées.**

Leur impact sur l'économie de l'île n'est pas négligeable puisque cela concerne aujourd'hui 4 bateaux, 20 marins et environs 50 tonnes de poisson par saison et que cela contribue au maintien de l'activité de la pêche sur l'île d'Yeu et au développement sur l'île de l'activité d'un mareyeur, "Vives eaux".

Colis : **2,5 à 3,5 kg environ** de poisson frais et de pêche de saison, livrés vidés sauf certaines espèces sensibles, avec une diversité des espèces selon la pêche du moment.

Tout poisson consommé cru doit être au préalable congelé au minimum 24 h.

9 distributions
dans la saison d'octobre à juin
(calendrier précisé sur le site de l'amap)

4 lieux de distribution
parking de l'Hippodrome, Amap de la Prime à Ste Thérèse, Charles Lebourg (Orrion Loquidy) et St Félix

Prix du colis : 34 €

ORGANISATION

Horaires

le jeudi entre 18h et 19h30

Avec qui est passé le contrat ?

Comme pour toutes les amap, chaque amapien passe un contrat avec un "producteur", c'est à dire l'un des quatre patrons-pêcheurs engagés. Pour l'amap Hippodrome, il s'agit d'Alain Voisin, bateau « LE MARIAL » (7 marins), membre du GIE Les pêcheurs de l'île d'Yeu.

Il est possible de prendre **plusieurs colis par contrat.**

Il est possible de prendre **un colis à plusieurs** : vous le partagez avec une personne de votre connaissance. Si vous n'en connaissez pas, un tableau est accessible via la page d'accueil du site ou vous pouvez contacter votre coordinateur..

Quand s'inscrire ?

L'inscription est en règle générale effectuée dès la mise en ligne du contrat pour une saison, pour 9 distributions (octobre à juin).

Il est toutefois possible à ceux qui le souhaitent de nous rejoindre en cours de saison pour les distributions restantes

Où s'inscrire et trouver les informations pratiques ?

site Amap poissons Hippodrome
www.energielocale.org/amap-poissons-hippodrome/
ou auprès de votre coordinateur